

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01701

Numéro SIREN : 750 407 835

Nom ou dénomination : A.D.RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2020 sous le numéro de dépôt 188

Greffes du tribunal de commerce de Marseille



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/188

Déposant :

Nom/dénomination : A.D.RENOVATION

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 750 407 835

N° gestion : 2012 B 01701

Neant ☐ *Désignation de l'entreprise A. D. RENOVATIONAdresse de l'entreprise 48 BD DES PLATANES COLONEL LOUIS GONDRET 13009 MARSEILLESIRET 7 5 0 4 0 7 8 3 5 0 0 0 1 6Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

		Exercice N clos le	
		3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut	Amortissements-Provisions
			Net
ACTIF			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012
	Fonds commercial *		
	Autres *	014	016
	Immobilisations corporelles *	028	030
	Immobilisations financières * (1)	040	042
Total I (5)		044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		
	Marchandises *	060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066
	Créances (2)	068	070
	Clients et comptes rattachés *		
	Autres * (3)	072	074
	Valeurs mobilières de placement	080	082
	Disponibilités	084	086
	Charges constatées d'avance *	092	094
Total II		096	098
Total général (I + II)		110	112
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120
	Écarts de réévaluation	124	124
	Réserve légale	126	126
	Réserves réglementées *	130	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132
	Report à nouveau	134	134
	Résultat de l'exercice	136	136
	Provisions réglementées	140	140
	Total I	142	142
	Total II	154	154
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156	156
	Emprunts et dettes assimilées	164	164
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	166
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	169
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	172	172
	Produits constatés d'avance	174	174
Total III		176	176
Total général (I + II + III)		180	180
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	193
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	197
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	199
		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire d'élaboration (art. 112, septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise A.D. RENOVATION Néant ☐ *

Formulaire déposé au titre de l'IR n° 18

Exercice N clos le 31/12/2019

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215			
		Services *		217			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			218	604 702	
	Production immobilisée *				222		
	Subventions d'exploitations reçues				224		
	Autres produits				226	1 500	
					230	1	
					232	606 203	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					234
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				236		
	Variation de stocks (marchandises) *				238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				240		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				242	357 453	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	1 687	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	993		
	Rémunérations du personnel *				250	133 462	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	76 849	
	Dotations aux amortissements *				254	4 379	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259			
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260			
		Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	32 134
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	2 908	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347		300	2 648	
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	4 031	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	22 547
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		312	22 547	314			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		316					
Provisions non déductibles *		318					
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		322					
Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		324	4 031				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	247		330	2 649		
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	248		249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		251		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997					
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sixties)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sixties A)	989		
	ZRR (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)				992		
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
Droit divers	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)	655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1	352	21 836	354		
		Déficit col. 2	356				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				360		
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	370	21 836	372		
		Déficit col. 2					



④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A. D. RENOVATION										Néant ☐ *																																																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																											
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																											
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																											
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																											
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																											
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																											
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																											
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																											
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="5">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td colspan="5">780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715		2						Constructions	720		725		3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						Matériel de transport	750		755		6						Autres immobilisations corporelles	760		765		7						TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																													
	Dotations		Reprises																																																																																																																																
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																													
Terrains	710		715		2																																																																																																																														
Constructions	720		725		3																																																																																																																														
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																														
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																														
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																														
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																														
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD																																																																																																																														
					780																																																																																																																														
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995																																																																																																																										
Déficits imputés				983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996																																																																																																																										
Déficits reportables				984																																																																																																																															
Déficits de l'exercice				960																																																																																																																															
Total des déficits restant à reporter				970																																																																																																																															
IV DIVERS																																																																																																																																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																											
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380																																																																																																																											
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																											
Montant de la TVA collectée								374	51 471																																																																																																																										
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	30 112																																																																																																																										
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																											
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																																																											
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																																																											

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

DR AA



S.A.S AD RENOVATION

au capital de 10.150 euros

Siège Social : 48 bd des Platanes, Colonel Louis Gondret
13009 MARSEILLE

RCS Marseille – 750.407.835

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 24 juin 2019**

L'an deux mille dix neuf et le 24 juin à 9 heures, les associés se sont réunis à Marseille au siège social de la SAS **AD RENOVATION**, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

- Mr DEMAGNON Roméo, propriétaire de 815 parts,
- Mr ADAMO Ange , propriétaire de 200 parts,

Total des parts présentes ou représentées : 1015 parts sur les 1015 parts composant le capital social.

Le capital est entièrement représenté, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mr DEMAGNON Roméo préside la séance en qualité de président
Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non présent plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

DR

AA



ORDRE DU JOUR

Rapport de gérance sur l'exercice clos le 31^{er} Décembre 2018,
Rapport spécial régi par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
Approbation des comptes de l'exercice 2018,
Quitus au président,
~~Affectation des résultats~~
Pouvoirs à donner

Le président dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à la disposition des associés les documents suivants :

- les statuts de la société,
- les lettres de convocation à la présente Assemblée,
- texte de l'ordre du jour,
- texte des résolutions,
- bilan et documents annexes.

Les associés lui donnent acte de la régularité de la convocation à la présente Assemblée et de la mise à leur disposition, dans les délais légaux, des documents prévus par la Loi et les règlements en vigueur.

Mr DEMAGNON Roméo donne ensuite lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018.

RAPPORT DE GESTION

En conformité avec les dispositions légales en la matière, et aux statuts de notre société, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ma gestion au cours de l'exercice écoulé.

BR

AA

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018

- Chiffre d'affaires net H1	604 702
- Subventions d'exploitation	1500
- Autres Produits	1

Total des produits d'exploitation	606 203
	=====
- Achats de Marchandises	0
- Variation de Stock	0
- Autres charges externes	357 453
- Impôts taxes et versem. assimilés	1 687
- Salaires et traitements	133 462
- Charges sociales	76 849
- Dotations amortissements	4 379
- Autres charges	240

Total des charges d'exploitation	574 070
	=====
1 - <u>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</u>	32 134
Produits financiers	0
Charges financières	(2 908)
2 - <u>RÉSULTAT FINANCIER</u>	(2 908)
3 - <u>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</u>	29 226
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	(2 648)
4 - <u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	(2 648)
Impôts sur les bénéfices	4 031
BENEFICE	22 547
	=====

DR

AA



ACTIF

Actif immobilisé net	3 826
Créances et disponibilités	361 253
Charges constatées d'avance	0

TOTAL 365 079

TOTAL DE L'ACTIF **365 079**

PASSIF

Capitaux propres	89 268
Dettes (dont salaires et charges sociales)	275 811

TOTAL 365 079

TOTAL DU PASSIF **365 079**

Le Président
Mr DEMAGNON Roméo

Roméo

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par **Mr DEMAGNON Roméo** sur les comptes de l'exercice 2018 et après avoir examiné les documents comptables présentés au titre de cet exercice, les associés passent au vote des résolutions proposées par le président.

DR

AA

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par **Mr DEMAGNON Roméo** sur les comptes de l'exercice 2018 et après examen des documents comptables, approuve les comptes tels qu'ils ont été arrêtés et donne quitus au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés approuve le résultat de l'exercice 2018 et faisant apparaître un bénéfice **22 547 euro**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés décide d'affecter en report à nouveau le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 soit **22 547 -€**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés approuve les dispositions prises concernant l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DR

AA

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Président avec la faculté de se substituer tout mandataire de son choix porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales en conséquence des résolutions qui précèdent au Tribunal de Commerce.

Cette résolution, mise au voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h00 et les associés présents ont tout signé le procès-verbal de séance.

Mr. DEMAGNON Romeo



Mr. ADAMO Ange

